

OFFRE D'EMPLOI

Pour affichage
à l'interne et à l'externe

PSYCHOLOGUE

2^e affichage

(Remplacement – 28,75 heures/semaine)

Lieux : École Dollard : 16 heures
École Belle-Vallée : 9,25 heures
École Richelieu : 3,5 heures

CONCOURS 2015-2016 RH-P 01

Durée : Jusqu'au 23 juin 2016

Supérieurs immédiats : Madame France Brûlé, directrice, école Dollard
Madame Martine Paquin, directrice, école Belle-Vallée
Madame Line Labissonnière, directrice, école Richelieu

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'évaluation, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage visant à les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychologique afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins; elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus; elle ou il effectue des entrevues et procède à des observations, si nécessaire; elle ou il analyse et interprète les observations et les données recueillies.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation. Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

... 2

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec;
- Expérience dans l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents;
- La candidature des personnes au doctorat en psychologie pourra être considérée.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

- Avoir réussi le test de français exigé par la Commission scolaire (si la candidature est retenue).

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la scolarité, l'expérience et les conditions salariales en vigueur dans la convention collective du personnel professionnel. (Minimum : 44 443 \$ - Maximum : 84 259 \$)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service ***en identifiant le numéro du concours***, en joignant leur curriculum vitae accompagné du dernier relevé de notes et copies des diplômes et du permis de l'ordre professionnel, **par courriel à l'adresse : rh@csduroy.qc.ca**

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue de sélection.

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy a un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les Autochtones ainsi que les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.